

# DROIT A L'IMAGE

Si vous souhaitez vous opposer à la diffusion de l'image de votre enfant, veuillez recopier la phrase suivante : "*Je m'oppose à toute diffusion, par quelque procédé que ce soit (photo de classe, brochure du collège, site Internet de l'établissement) d'une quelconque photographie de mon enfant. Cette opposition n'est pas valable pour les articles de presse, de même que pour les reportages de la presse télévisuelle* »."

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à ....., le..... ,

Signature du responsable légal.